

Groupe de travail Festivals
Relevés de conclusions de la réunion du 27 juin 2023

Etaient présents à cette réunion :

Présents :

Salariés

François Bourcier - SNMS

Ienessei Techer – SFA CGT

Charles Mathieu – SYNPTAC CGT

Employeurs

Bernard Garnier - SYNAVI

Marine Berthet – France festivals / Profedim

Jérôme Laupies - SMA

Thomas Bouillon – Festivals Connexion

Maxime Nolly – Grand Bureau

Coline Bouvarel – fédération des arts de la rue

Etat et collectivités

Isabelle Combourieu – DRAC AURA

Ubavka Zaric – DRAC AURA

DETAIL DES ECHANGES

En préambule, **Marjorie Glas**, coordinatrice du COREPS, fait un point concernant l'ordre du jour du prochain comité de pilotage, prévu le 4 juillet 2023, en présence notamment de M. Marc Drouet (DRAC) et de Mme Sophie Rotkopf (Région).

Tour d'actualité

Bernard Garnier (SYNAVI) tient à alerter sur la situation de son festival Regards croisés. La Région AURA a opéré une coupe de 60% des aides qui lui était attribuées. Cette décision est difficile à accepter. Elle met en péril l'édition 2023 et questionne la pérennisation du festival.

François Bourcier (SNMS) fait un point sur le festival d'Avignon qui approche. Un débat est organisé le 14 juillet avec AF&C autour des effets de la crise actuelle sur les festivals. L'inflation est forte à Avignon, avec une augmentation de 30% sur les locations d'appartements. Une rumeur circule par ailleurs sur des contraintes qui porteraient sur les festivals en cas de canicule.

Marine Berthet (France Festivals) demande à ce qu'un point soit fait avec la Région concernant les aides délivrées aux festivals. Concernant la DRAC, elle attend de voir comment de festivals auront été aidés au titre du fonds festivals.

Jérôme Laupies (SMA) rappelle qu'un rassemblement est prévu devant l'Hôtel de Région à Lyon le vendredi 30 juin. Le SMA a notamment appelé à être présent.

Ienessei Techer (SFA CGT) tire de son côté la sonnette d'alarme sur d'autres festivals impactés par les coupes de subvention de la Région. Plus globalement, elle alerte sur la situation difficile de nombreux festivals indépendants pris entre les baisses de subventions et l'augmentation des prix (annulation de Bien l'bourgeon).

Isabelle Combourieu (DRAC) revient sur le fonds festivals. Elle explique qu'il y a eu beaucoup plus de demandes qu'en 2022 et que les dossiers étaient aussi de meilleure qualité.

Ubavka Zaric (DRAC) précise que les critères étaient cette année mieux définis : aménagement du territoire, soutien à l'émergence, éco-responsabilité, diversité des esthétiques. Il n'y aura pas de conventionnement cette année. Si le fonds est maintenu en 2025, la DRAC pourra peut-être revoir sa position.

Thomas Bouillon (Festivals Connexion) demande à ce que, si le fonds est maintenu en 2025, il puisse être éligible aux festivals de cinéma et taille petite et moyenne. Ces festivals sont très fragilisés dans un contexte de tension avec la Région et d'absence de dialogue avec le CNC pour ces structures. Les festivals de cinéma passeront à la CP de l'automne à la Région (en septembre). Il informe enfin qu'un nouveau collectif a vu le jour et publié une tribune dans Libération « [Sous les écrans la dèche](#) » demandant un recours facilité à l'intermittence pour les salariés de ces festivals.

Marine Berthet (France festivals) explique avoir compris qu'il n'y aurait donc pas de conventionnement possible sur le fonds festivals. Mais elle demande à ce que soient considérés les dossiers de ceux qui ont demandé une aide triennale pour une aide en année 3.

Suite de l'étude : diffusion et information

Marine Berthet (France Festivals / Profedim / FEVIS) informe le groupe que la FEVIS organise un plateau de saison le 3 octobre prochain à la chapelle de la Trinité à Lyon. L'étude pourrait être présentée dans la matinée. Le plateau est organisé en partenariat avec France Festivals, le groupe des 20, l'association des scènes nationales et l'Addacara.

Jérôme Laupies (SMA) propose que l'étude soit également présentée à Diskover le 18 octobre. L'événement est organisé en partenariat avec Grand Bureau, Médiatone et le SMA.

Marjorie Glas (coord. COREPS) explique que, si cela est pertinent, un webinaire de présentation de l'étude pourra être organisé par AURA-SV. Un focus sur l'étude pourra également être présenté lors de la plénière du COREPS, en novembre 2023.

Isabelle Combourieu (DRAC) revient sur la genèse du questionnaire, né des premières interrogations du COREPS. Elle suggère d'y revenir de manière régulière afin de compléter le panel des répondants. Le COREPS mettrait ainsi en place une sorte d'observatoire des festivals de la Région.

Marine Berthet (France Festivals) se dit d'accord avec cette proposition d'un observatoire. Il faudrait peut-être pour cela améliorer certaines questions et obtenir l'aide de la DRAC et de la Région pour sa diffusion.

Ubavka Zaric (DRAC) met en garde contre les limites d'une telle étude si le questionnaire n'était envoyé que par l'Etat et la Région. Il faut continuer à la diffuser via d'autres canaux.

Calendrier de travail 2023/24

Les points mis à l'ordre du jour de la réunion de rentrée sont les suivants. Leur discussion permettra ensuite d'organiser la suite de l'année :

- Construction d'un observatoire des festivals de la Région
- Etat des lieux des festivals ayant eu lieu l'été
- Veille sur l'organisation des JO et leur impact sur les festivals
- Charte relative à l'éco-responsabilité des festivals : vaisselle réutilisable, fin des groupes électrogènes, alerte pollution, interdiction des événements en cas de canicule etc. sont autant de sujets qui sont déjà d'actualité.

La prochaine réunion aura lieu à Lyon en présentiel début octobre.